

FICHE RÈGLEMENT EXPOSANT

Vide-Greniers "**La Fiesta des Trouvailles**" – Dimanche 9 novembre 2025

VillaVerde Les Sables d'Olonne – Parking de la jardinerie

1. Conditions de participation :

- Le vide-greniers est réservé aux **particuliers uniquement**.
- La vente de produits neufs, contrefaits, dangereux, alimentaires ou d'animaux est strictement interdite.
- L'emplacement est de **6 mètres maximum par exposant**.
- Stationnement impératif sur le parking devant la boulangerie le long de l'avenue François Mitterrand
- Le tarif est de **4 € par mètre linéaire**, réglable à l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué.
- L'intégralité des fonds sera reversée à une association locale

2. Horaires :

- Accueil des exposants : **8h00** pour installation
- Début du vide-greniers : **9h00**
- Fin du vide-greniers : **17h00**
- Départ des exposants : uniquement à partir de 17h00 (pour la sécurité des visiteurs).

3. Matériel :

- Chaque exposant doit venir avec son propre matériel (tables, chaises, protections, etc.).
- Aucun matériel ne sera fourni par l'organisation.
- L'installation doit respecter les emplacements indiqués par les organisateurs.

4. Sécurité et comportement :

- Les véhicules ne seront pas autorisés à circuler sur le site après 8h30.
- Chaque exposant est responsable de ses effets personnels.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation des biens exposés.

- Un comportement respectueux est exigé envers l'organisation, les visiteurs et les autres exposants. Tout comportement inapproprié pourra entraîner l'exclusion immédiate sans remboursement.

5. Propreté :

- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre.
- Merci de prévoir vos sacs poubelle et de ne rien laisser sur place.

6. En cas d'annulation :

- Le vide-greniers pourra être annulé en cas de conditions climatiques extrêmes (fortes pluies, tempête).
- Seul l'organisateur pouvons annuler, un remboursement sera effectué en cas d'annulation par l'organisateur

7. Registre obligatoire :

- Chaque exposant devra présenter une **pièce d'identité** lors de son inscription.
- Conformément à la réglementation, un registre sera tenu et conservé pendant 6 mois.

8. Engagement :

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter dans son intégralité.

Nom & Prénom de l'exposant :

Date :

Signature + « lu et approuvé » :